

Continuons ensemble pour Nérac !

N°3

Liste soutenue par le PS, le PCF et le PRG



Nicolas LACOMBE **Patrice DUFAU**
Maire de Nérac 1er Adjoint

www.nicolas.lacombe.over-blog.com
nicolas.lacombe@laposte.net
patrice.dufau@wanadoo.fr
06 51 94 90 97

Opposition...et vérité

Chères Néracaises, Chers Néracais,

Depuis qu'il a décidé d'être candidat, Monsieur DALIES distribue des tracts et des journaux, ce qui est bien normal.

Lorsqu'il manie l'approximation ou l'information sélective dans ses écrits, c'est presque de bonne guerre : cela permet de dévaloriser le bilan des adversaires sans prendre trop de risque.

Mais l'utilisation volontaire d'erreurs mensongères pose un vrai problème, car il est malhonnête de s'appuyer sur ce type de procédé pour demander la confiance des citoyens. C'est pourtant ce que fait Monsieur DALIES dans chacun de ses écrits.

Cet excès de critique aujourd'hui est d'autant plus surprenant que l'opposition a voté 95 % des délibérations présentées en conseil municipal durant six ans.

Nous vous proposons ici une petite revue qui permet de relativiser le sérieux dont se prévaut Monsieur DALIES.



Les petits arrangements de Monsieur DALIES avec la vérité...

Erreur mensongère n°1 : la dette

(Tract distribué en juin 2013)

L'opposition distribue un premier tract. Elle parle d'une dette de la commune à 7 700 000 € au 31-12-2012, ce qui est faux puisqu'à cette date, la dette était de 7 200 000 € (Voir le site du ministère des finances www.collectivites-locales.gouv.fr)

500 000 € de différence, excusez du peu ! De plus l'opposition appelle les lecteurs du tract à vérifier ses informations sur le « compte administratif 2013 », document qui n'existe pas ! En effet, le compte administratif 2013 ne sera voté qu'en 2014.

Bref, une information fautive à vérifier sur un document qui n'existe pas, cela laisse entrevoir le sérieux de la démarche...

Erreur mensongère n° 2 : la zone Labarre II

(Mot de l'opposition sur le bulletin municipal en décembre 2013)

Bernard DALIES écrit : « *En décidant de fixer le prix du terrain (de la zone Labarre II) à 50€/m², Nicolas Lacombe, Maire de Nérac et Président de la CCVA, facture aux artisans un prix supérieur de 50 % à celui du prix de revient.* »

Monsieur DALIES qui ne suit que de façon probablement distraite les affaires de la collectivité devrait lire la délibération de la CCVA en date du 22 décembre 2010 (visible sur www.valdalbret.fr) qui fixe le prix du m² de la zone de Labarre II non pas à 50 € mais à 35€ TTC !

15 € de différence au mètre carré, ce n'est pas rien...

Erreur mensongère n°3 : la piscine

(Journal « Nérac autrement » distribué en décembre 2013)

Bernard DALIES écrit, entre guillemets, en citant soi-disant le Maire Nicolas LACOMBE : « *Je moderniserai les trois bassins de la piscine actuelle en les couvrant pour seulement 1,5 millions d'euros.* »

Nous mettons Monsieur DALIES au défi de fournir sa source rapportant cette citation. La seule phrase écrite qui ressemble un peu à cela était sur notre journal-programme distribué en 2008 :

« *Piscine couverte : elle se situera au stade, par la modernisation et la couverture de l'actuelle piscine, et non à Bourdilot : ce sera un projet moins coûteux et mieux intégré dans la vie de la ville et des Néracais.* »

Nous appuyant sur une étude de la CCVA datant de 2001, nous n'avions jamais parlé de couvrir les trois bassins car nous savions que cela n'était pas possible, ni avancé de coûts sinon le fait que ceux-ci seraient inférieurs à un équipement neuf.

En 2009, après notre élection, nous avons missionné le cabinet ADOC de Toulouse qui a confirmé ces points : notre projet coûterait 4 millions d'euros soit 1 million de moins que le même équipement situé à un autre endroit où il aurait fallu amener tous les réseaux.

L'objectif de coût a été atteint et non dépassé et nous avons de plus obtenu 1,8 millions d'euros de subventions.

Erreur mensongère n°4 : la station de filtration de Guillery

(Journal « Nérac autrement » distribué en décembre 2013)

Monsieur DALIES adopte la stratégie du coucou, cet oiseau qui occupe sans vergogne le nid des autres. Il s'approprie, dans le bilan de la municipalité précédente, « *la rénovation de la station de filtration de Guillery* ». Il fallait oser ! En effet, seule une maîtrise d'oeuvre avait été missionnée en 2006...puis plus rien. Oubliée, la station de filtration.

En 2008, quand nous avons été élus, c'est nous qui avons relancé ce projet : études, passation des marchés, réalisation des travaux, mise en service.

Si avoir à un moment l'idée de réaliser quelque chose sans le faire permet de s'en approprier la réalisation effective, alors tout est permis !

Erreur mensongère n°5 : l'aile caritative du centre Samazeuilh

(Journal « Nérac autrement » distribué en décembre 2013)

Monsieur DALIES s'attribue aussi « *la structuration de l'aile caritative du centre Samazeuilh* ». Là, il s'agit d'affabulation pure. C'est comme si Monsieur DALIES s'attribuait la paternité de la zone de santé du Pin, de la création du self-service dans les écoles primaires, de la rénovation des places Saint-Marc, Bétuing et de la Cale haute, ou bien la paternité de la salle de réunion de Puy-Fort Eguille, ou de l'assainissement de Bréchan et de Tauziette, la création du festival Garenne Partie ou des marchés Saveurs et Guinguettes....

Bref, Monsieur DALIES est tellement fort qu'il fait tout, même quand il n'est pas aux affaires !

Sérieusement, c'est bien notre municipalité qui a fédéré les associations caritatives pour une meilleure coordination, mis à disposition un véhicule utilitaire et réorganisé les locaux.

Erreur mensongère n°6 : le résultat des élections de 2008

(Journal « Nérac autrement » distribué en décembre 2013)

Tellement fort, nous vous disions, que Bernard DALIES modifie même les résultats des élections passées : la liste sur laquelle il figurait en 2008 aurait selon lui obtenu « 47% », ce qui laisserait penser que l'élection a été serrée, alors que sa liste n'a obtenu que 44,25%, étant de ce fait battue dès le premier tour (résultats des élections sur www.interieur.gouv.fr).





***Continuons ensemble
pour Nérac !***

Venez nous rencontrer

Jeudi 23 janvier

à 20h

Espace d'Albret

REUNION PUBLIQUE

Programme de la soirée :

- Bilan de mandat par le Maire Nicolas LACOMBE et les élus
- Présentation des réponses des Néracais au questionnaire distribué au mois de novembre
- Présentation des axes du mandat 2014-2020
- Echanges avec les participants
- Verre de l'amitié

